

Un homme, un Européen avant l'heure, que les vicissitudes de l'histoire franco-prussienne ont fait ignorer pendant plus d'un siècle : des œuvres effacées de l'histoire de la musique, un oubli que la Lorraine s'emploie aujourd'hui à réparer.

Pourtant, Hector Berlioz n'écrivait-il pas dans le Journal des Débats du 13 avril 1851 : *Qu'un musicien de l'importance de M. Gouvy soit encore si peu connu à Paris et que tant de moucheron importunent le public de leur obstiné bourdonnement, c'est de quoi confondre et indigner les esprits naïfs qui croient encore à la raison et à la justice de nos mœurs musicales.*

Sans la défaite de Waterloo et la chute du 1^{er} Empire, Théodore GOUVY aurait été français, comme ses grands frères nés à Goffontaine en Sarre, alors département français ; mais le traité de Paris (1815) en redéfinissant la frontière des états belligérants en a fait un Prussien, natif d'un quartier de Sarrebrück, aujourd'hui capitale d'un Land allemand.

Après des études secondaires à Sarreguemines et à Metz puis universitaires à Paris, Gouvy embrasse la carrière musicale. Le conservatoire de Paris lui étant fermé, il suit les cours privés de Pierre Zimmerman (piano) Carl Eckert (violon) et Antoine Elwart (harmonie), avant de partir compléter sa formation en Allemagne et en Italie.

Le CD qui a révélé en 1994 le compositeur ignoré du public jusqu'à l'initiative de la région Lorraine qui a permis de découvrir son Requiem.



Invités à l'époque par M. Gérard Longuet, alors Président de la Région Lorraine, quelques privilégiés ont assisté en l'église Sainte Clotilde à la création parisienne de cette pièce musicale majeure.



A noter la vigueur du Dies irae (2) et l'éclat de la Cantate du Printemps (9) qui complète ce généreux CD de 77 minutes, aujourd'hui épuisé.

Homme doté d'une double culture, française et allemande, il revient dans l'hexagone en 1844 et partage son temps entre Paris, Leipzig et Hombourg-Haut, un village de l'ancienne Moselle, dans la demeure familiale où vit son frère, maître de forges.

Membre correspondant de l'Académie Royale de Berlin et de l'Académie des Beaux-Arts de Paris, Gouvy est largement reconnu de part et d'autre du Rhin ; côté français, il souffre cependant de son statut d'étranger l'empêchant de bénéficier des réseaux officiels, ceci jusqu'à ce qu'il accède à la citoyenneté française par naturalisation en 1851 ; il a alors 32 ans.

Son œuvre est largement dominée par la musique de chambre, mais on lui doit également de nombreuses compositions orchestrales (neuf symphonies) et religieuses (Requiem, Stabat Mater, Messe Brève) ainsi que plusieurs œuvres dramatiques, six cantates et deux opéras.

Bien connu de son vivant, Gouvy sombre dans l'oubli après sa mort à Leipzig en 1898. Il est enterré à Hombourg-Haut, terre lorraine mais plus française !

La diffusion de la musique du compositeur romantique mosellan a été développée depuis près de quinze ans par l'Institut Théodore GOUVY fondé en 1995 à l'initiative de Sylvain TEUTSCH. Implanté à Hombourg-Haut, dans la villa familiale où le compositeur a vécu les trente dernières années de sa vie et écrit la majeure partie de son œuvre, l'Institut réunit tout ce qui touche à la vie du compositeur : photographies, correspondances et autres nombreux documents ...

En collaboration avec cet Institut, le *Palazzetto Bru Zane* de Venise, soutenu par le Conseil Général de la Moselle et *Moselle Arts Vivants*, a décidé de mener une campagne de réhabilitation en organisant en 2013 un festival dédié à ce musicien romantique. Une trentaine de programmes seront repris dans diverses villes, italiennes, françaises ou autres, pour environ 80 concerts.

D'autre part, une numérisation du fonds musical conservé à Hombourg-Haut est commencée en vue de concerts et d'enregistrements. La gravure d'une sérénade pour flûte et d'un quintette à cordes est le point de départ de l'élaboration de plusieurs CD qui proposeront aussi l'intégrale des symphonies.

La diffusion de ses multiples œuvres contribuera à redonner à ce compositeur la place qu'il mérite dans l'histoire de la musique et le panthéon lorrain.

François RUYER, secrétaire général de l'Association des Lorrains